

Délibération n°008-2024

Rapport d'orientations budgétaires 2024

| Conseillers municipaux | | |
|------------------------|----------|---------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 23 | 15 | 16 |
| Date de convocation | | |
| 23 février 2024 | | |
| Secrétaire de séance | | |
| Sébastien ANDEVERT | | |

Le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en salle de Conseil de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOURNIER, maire.

Etaient présents : Jean-Marie FOURNIER, Catherine CLIMENT, Thierry PESENTI, Delphine POIRIER, Éric ORTIZ, Brigitte GAYAUD, Frédéric MARTIN, Myriam SEVENERY, Cyril QUIOT, Sébastien ANDEVERT, Sonia BONNET-TELLIER, Claude CADENAT, Cédric DAYDE, Christophe RENAUD, Christian ALEX

Ont donné procuration : Régis BLAYRAT à Catherine CLIMENT

Absents : Sandrine CARRIERE, Elisabeth RHODE-BERNARD, Samuel MICHELON, Claire FABRE-PILLEMENT, Nicolas FONT, Sarah AIT-IDIR, Mélanie SALLE

Rapporteur : Jean-Marie FOURNIER, maire, puis Frédéric MARTIN, adjoint délégué aux finances

Préalablement au vote du budget primitif annuel, le rapport d'orientations budgétaires permet d'informer l'assemblée municipale et les administrés de la situation financière de la commune, et de débattre des perspectives d'évolution du budget.

Le rapport d'orientations budgétaires s'articule autour de six grands thèmes :

- Les perspectives économiques nationales et l'incidence de la loi de finances sur le budget des collectivités
- Les orientations budgétaires de la coopération intercommunale, en l'occurrence la Communauté de Communes de Beaucaire Terre d'Argence
- La situation financière de la commune au terme du dernier exercice budgétaire
- Les perspectives budgétaires pour l'année nouvelle
- L'évolution de la dette
- Et la situation et les perspectives des budgets annexes

Au terme de la présentation du rapport d'orientations budgétaires et du débat qui s'en est suivi au sein de l'assemblée,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2313-1,

Vu les instructions budgétaires et comptables M57 et M49,

Vu les travaux de la commission des finances,

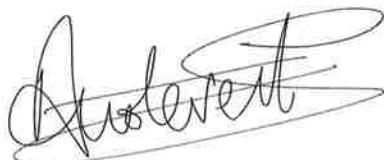
Oùï l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

CONSTATE

La présentation d'un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels et la gestion de la dette pour l'exercice 2024, ainsi que la tenue du débat afférent.

Le Secrétaire de séance,
Sébastien ANDEVERT



Le Maire,
Jean-Marie FOURNIER

